LE FLASH SULNIACOIS

Supplément Enfance-Jeunesse - N°462 - Septembre 2019

www.sulniac.fr infos@mairie-sulniac.fr

SERVICES PERISCOLAIRES COMMUNAUX

Accessibles à tous les enfants, après **dépôt du dossier de renseignements, commun à tous les services**, à la Maison de l'enfance **La P'tite Pom**, route de Ker Avalen.

Pour tout renseignement : Hélène NEDELLEC, coordonnatrice enfance jeunesse éducation
02.97.53.11.45 ou 07.77.26.62.51 ou enfance.jeunesse@mairie-sulniac.fr

Facturation selon le quotient familial.
Tarifs disponibles sur http://www.sulniac.fr, rubrique « Tarifs communaux »,
et sur le bulletin communal n°454 - Hiver 2019

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE : 02 97 53 11 45
La P'tite Pom

Accueil sans inscription préalable

- le matin de **7h15 à 8h45**,
- le soir de **16h15 à 19h**.

Contact : Magali LE BRIS au 06 04 59 11 55
passerelle@mairie-sulniac.fr

RESTAURANT SCOLAIRE : 02 97 53 19 71

Préparation et service des repas pour les élèves des 2 écoles du bourg et pour les enfants de l'accueil de loisirs.

Inscriptions à la Maison de l'enfance **La P'tite Pom**.

ATELIERS ARTISTIQUES ESCAP'A.D.E.

Reprise le 17 septembre
Animés par Sylvie AMOUROUX
Au chalet, rue des écoles

6-11 ans : - mardi 16h30 à 18h30,
- mercredi 16h à 18h,
- jeudi et vendredi 16h30-18h30 ;

Ados : - vendredi 18h30 à 20h30

Inscriptions définitives auprès de la Médiathèque jusqu'au 14 septembre, dans la limite des places disponibles. Renseignements mediatheque@mairie-sulniac.fr ou au 02 97 53 11 74

Accueil de Loisirs
Intercommunal de Sulniac - Treffléan

A la P'tite Pom

Pour l'accueil des mercredis et vacances scolaires, inscriptions avant le 20 de chaque mois pour les besoins du mois suivant à alsh@mairie-sulniac.fr **(et pour toute modification/annulation) :**

Après la date limite, l'effectif des animateurs étant déterminé par le nombre d'enfants, les inscriptions ne peuvent être acceptées que s'il reste des places. Une alerte-rappel est adressée par courriel par l'accueil de loisirs.

Ouverture de l'ALSH de 7h15 à 19h00.

- ▶Les enfants sont accueillis de 7h15 à 9h30 le matin.
- ▶Pour les arrivées à la mi-journée :
  - ♦Si enfant inscrit au repas + après-midi à l'accueil de loisirs : 12h00.
  - ♦Si enfant inscrit l'après-midi à l'accueil de loisirs : 13h00.
- ▶Entre 17h00 et 19h00 : départ des enfants.

Vacances d'automne : ouvert du 21 au 31 octobre. Inscriptions avant le 4 octobre par courriel (ci-dessus) uniquement.

Le programme est affiché à la P'tite Pom, à la médiathèque, à la mairie et sur le site internet : www.sulniac.fr
Pour tout renseignement concernant la vie de l'ALSH :

Contact : Nathalie HUBERT au 06 26 75 44 45

MAISON DES JEUNES
www.mdjsulniac.skyrock.com

✋ La MDJ accueille les jeunes de **10/14 ans et de 14/17 ans**, le mercredi et le vendredi de 14h à 18h et le samedi de 14h30 à 18h. La fiche d'inscription **à renouveler chaque année**, à la rentrée, est à remettre aux animateurs. L'adhésion annuelle de 5 **€** est obligatoire. Pour participer aux soirées et aux animations extérieures à SULNIAC, il est nécessaire de compléter une autorisation parentale.
Ces **deux fiches sont à retirer à la Maison des Jeunes ou au Bureau jeunesse** (près de la médiathèque), ruelle de la Grange du mardi au vendredi.

Contact : Julien AUDRAN au 06 26 75 44 11

RENTREE SCOLAIRE : Lundi 2 septembre 2019 - 8h45

La loi pour une École de la confiance, promulguée au Journal Officiel le 28 juillet 2019, rend l'instruction obligatoire dès l'âge de 3 ans - Pour toute inscription, se munir du carnet de santé et du livret de famille.

- **École publique Jules VERNE -** 6 rue des Ecoles : Directrice, Emmanuelle PHILIPPON
  Contacts : 02.97.53.22.36 ec.0560491e@ac-rennes.fr
- **École privée Sainte THERESE** - Rue des écoles : Directeur, Jean-Jacques TUAL
  Contacts : 02.97.61.28.78 eco56.steth.sulniac@enseignement-catholique.bzh
- **École privée St J. BAPTISTE** au Gorvello - Rue Richemont : Directrice, Élodie DUBOT
  Contacts : 02.97.43.05.01 eco56.stjb.le-gorvello@enseignement-catholique.bzh
  (cantine et garderie sur place gérées par l'OGEC).

TRANSPORT SCOLAIRE : ECOLES-COLLEGES-LYCÉES

♦**Vers Sulniac, Elven, Vannes et Theix-Noyalo :** transport géré par Kicéo. Pour répondre à vos questions et acheter/retirer votre abonnement scolaire : renseignements au 02 97 01 22 10 ; info@kiceo.fr
Horaires sur www.kiceo.fr—rubrique transports scolaires. Dossier disponible en Mairie.
♦**Vers les collèges et lycées de Questembert** : transport géré par le Syndicat Intercommunal de Transport Scolaire (SITS), à la Mairie de Questembert. **Permanences** pour le règlement de la carte de transport jusqu'au **30 août au bureau du SITS**.
Gilets jaunes de la taille enfant à la taille adulte en vente au bureau au prix d'1 €.
Contacts : 02 97 26 11 54 ou 06 88 20 03 68 sits.questembert@gmail.com www.transport-scolaire-questembert.com

PRUDENCE AUX ENFANTS, piétons ou cyclistes, en rejoignant l'arrêt : restez bien visibles en portant des vêtements clairs ou un gilet fluorescent, des accessoires réfléchissants, voire une lampe. Respectez les consignes à la descente du car.
AUTOMOBILISTES : respectons les limitations de vitesse et restons vigilants, notamment aux abords des arrêts de car !

Utilisons les espaces de stationnement reliés par des voies piétonnes aux écoles, aux commerces et aux services :
300 places de parking dans un rayon de 200 m.

Respectons les piétons, ne nous garons pas sur les trottoirs !

Marchons un peu… quelques mètres à pied jusqu'à l'école, c'est bon pour la santé !
Pédibus : cela vous intéresse de relancer le Pédibus ? Parlez-en à Hélène NEDELLEC, coordonnatrice enfance-jeunesse-éducation au 02 97 53 11 45 ou enfance.jeunesse@mairie-sulniac.fr